



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 mai 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 3), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 5), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH.

Procurations de vote :

M. Thibaut BIZE à M. Christophe LIME, M. Patrick BONTEMPS à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS, Mme Danielle DARD à Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel LOYAT à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Gérard VAN HELLE, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 33 - Fête de la Musique 2018 - Attribution de subventions à des associations culturelles

Fête de la Musique 2018

Attribution de subventions à des associations culturelles

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
Commission n° 6	24/04/2018	Favorable unanime

La Ville de Besançon a fait le choix de s'impliquer dans l'organisation de la Fête de la Musique, en termes d'information et de logistique. La Direction Sécurité et Tranquillité Publique et la Direction Action Culturelle de la Ville de Besançon agissent conjointement pour permettre au public bisontin de mieux profiter de cette journée dédiée à tous les types de musique.

Depuis huit ans, l'association Le Bastion collabore à cette préparation pour faciliter la relation avec les associations musicales.

Dans le cadre de cette concertation, en 2018, des associations bisontines, représentatives des différents courants des musiques actuelles, gèrent la programmation et l'organisation de scènes des grandes places du centre-ville : cette année, Place de la Révolution, Place Pasteur, Esplanade des Droits de l'Homme, Promenade Granvelle et Square St-Amour.

La Ville, dans la mesure de ses moyens, met à disposition de ces associations partenaires les moyens logistiques pour équiper ces scènes.

En termes de communication, la Ville élabore un programme papier sur lequel apparaissent à la fois la programmation des scènes principales et le recensement des initiatives individuelles connues. Dans sa large diffusion, ce support permet au public de cheminer plus facilement d'une proposition à l'autre. Il sert aussi d'information à l'organisation des réseaux de transport en fin de journée.

Afin de mener à bien ce dispositif et de permettre à la Fête de la Musique de conserver toute sa diversité, il est proposé d'allouer des subventions aux associations culturelles partenaires de la manière suivante :

- à l'association Le Bastion :

- 2 800 € pour son rôle d'interface avec le milieu musical,
- 6 500 € pour l'animation d'une scène grand public sur la Place de la Révolution.

Ces subventions feront l'objet d'un avenant à la convention annuelle liant l'association Le Bastion à la Ville de Besançon ;

- à l'association Citron Vert :

- 2 000 € pour l'animation d'une scène de musiques électroniques Place Pasteur ;

- à l'Association Sportive et d'Education Populaire, ASEP :
 - 2 000 € pour l'animation d'une scène hip hop sur la Promenade Granvelle. Cette subvention fera l'objet d'un avenant à la convention cadre liant l'ASEP à la Ville ;
- à l'association Uppertone :
 - 2 000 € pour l'animation d'une scène reggae du Square Saint-Amour ;
- à l'association Le Collectif Haïku :
 - 2 000 € pour une animation musicale jeune public, familiale et d'une scène ouverte sur l'Esplanade des Droits de l'Homme.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 17 300 €, sera prélevée sur la ligne 65.30/6574 CS 10032.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver l'attribution des subventions proposées pour un montant de 17 300 €,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants à intervenir dans ce cadre.

M. DAHOUI, élu intéressé, n'a pris part ni au vote, ni au débat.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1